

FÉVRIER 2025

BAROMÈTRE PRISM'EMPLOI

Les chiffres de l'emploi intérimaire



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PARIS, LE 14 AVRIL 2025

COMMENTAIRE GÉNÉRAL

POUR LE MOIS DE FÉVRIER 2025

En février 2025, l'emploi intérimaire (contrats de travail temporaire et CDI intérimaires) représente 650 320 équivalents temps plein (ETP), soit près de 52 000 ETP de moins qu'en février 2024, correspondant à une baisse de 7,4 % sur un an. La tendance observée ce mois-ci apparaît comparable à celle du mois de janvier (-7,1 %) et conforme à l'évolution moyenne observée en 2024 (-7,3 %).

Dans le détail, en février 2025 (par rapport à février 2024), le travail temporaire recule dans l'ensemble des secteurs, avec néanmoins des écarts importants :

- La diminution du recours à l'intérim est un peu moins marquée dans l'industrie (-5,0 %) et dans le BTP (-5,6 %) qu'en moyenne.
- L'évolution dans les services (-7,7 %) et le commerce (-7,8 %) s'inscrit dans la tendance générale.
- Le recul de l'emploi intérimaire se démarque dans les transports et la logistique, avec une dégradation de -16,6 % sur un an. La baisse concerne tous les domaines de cette filière. Elle est toutefois particulièrement accentuée dans les activités de poste et de courrier.

Dans ce contexte sectoriel, le recul de l'intérim concerne plus fortement les employés (-16,5 %) et les cadres et professions intermédiaires (-11,0 %), que les ouvriers qualifiés (-7,4 %) et non qualifiés (-2,9 %).

CONTACTS PRESSE

Dylan Jullian
06.18.89.56.73
dylan.jullian@omnicomprgroup.com

Victor Morelle
06.18.83.59.55
victor.morelle@omnicomprgroup.com

Prism'emploi - Professionnels du recrutement et de l'intérim est l'organisation professionnelle, qui regroupe plus de 600 enseignes représentant 90% du chiffre d'affaires de la profession.

12 000 agences d'emploi et 33 000 salariés permanents sont présents sur l'ensemble du territoire.

www.prismemploi.eu
[LinkedIn Prismemploi](#)

DONNÉES NATIONALES DE CADRAGE

ÉVOLUTION DE FÉVRIER 2025 PAR RAPPORT À FÉVRIER 2024

LES CHIFFRES CLÉS

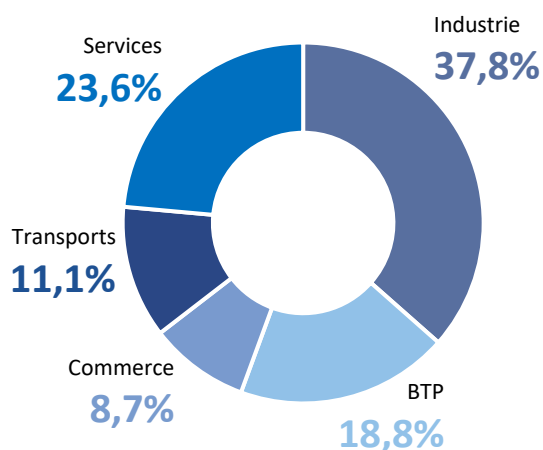
Les effectifs intérimaires s'inscrivent en baisse **(-7,4 %)** au niveau national.

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

L'ensemble des secteurs
est en baisse

L'emploi intérimaire diminue dans l'industrie (-5,0 %), le BTP (-5,6 %), les services (-7,7 %), le commerce (-7,8 %) et les transports (-16,6 %).

Répartition des effectifs intérimaires
par secteur

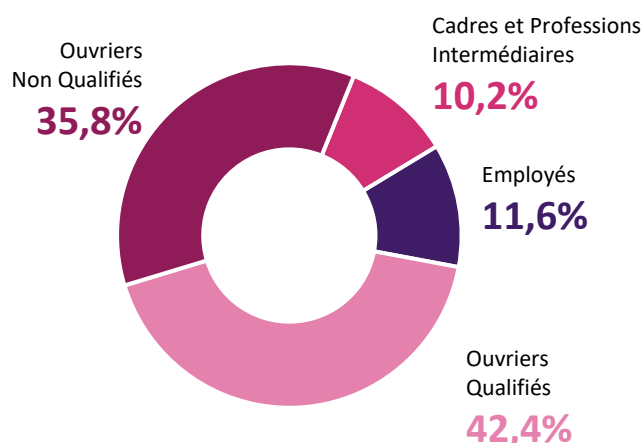


ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR QUALIFICATION

L'ensemble des qualifications
est en baisse

L'emploi intérimaire diminue chez les ouvriers non qualifiés (-2,9 %), les ouvriers qualifiés (-7,4 %), les cadres et professions intermédiaires (-11,0 %) et les employés (-16,5 %).

Répartition des effectifs intérimaires
par qualification

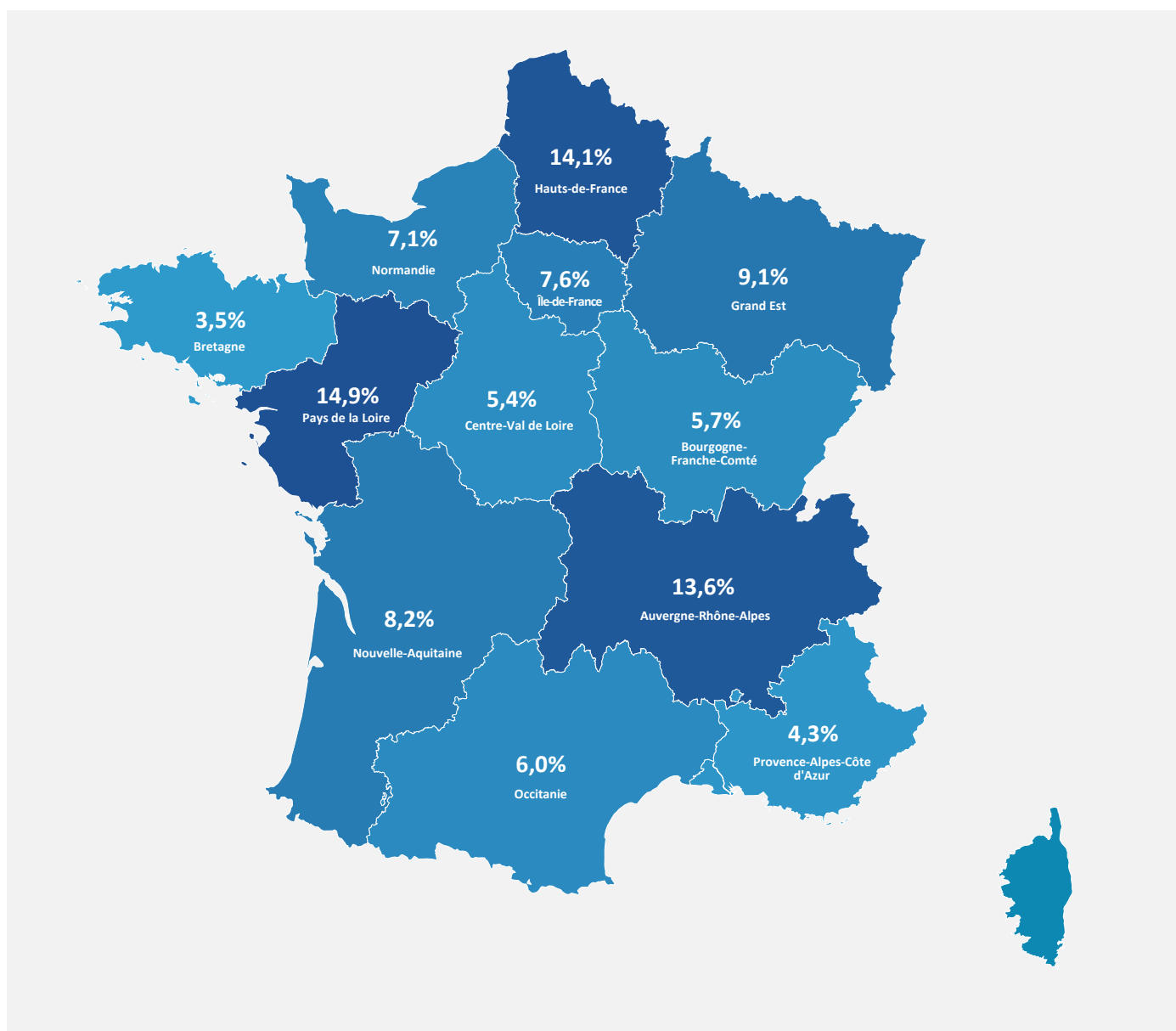


LE CDI INTÉRIMAIRE

En février 2025, le CDI Intérimaire représente **45 800 ETP**, correspondant à **7,0 %** des effectifs des agences d'emploi.

Sur les territoires, le recours au CDII est nettement surreprésenté en Pays de la Loire (12,6 %), en Hauts-de-France (11,8 %) et en Normandie (9,7 %). C'est en PACA et en Ile-de-France (avec respectivement 4,2 % et 3,4 % des effectifs) que ce contrat est, ce mois-ci, le moins développé.

La répartition géographique des CDII se concentre à plus de 40 % dans 3 régions caractérisées par une forte orientation industrielle : Pays de la Loire : 14,9 %, Hauts-de-France : 14,1 % et Auvergne-Rhône-Alpes : 13,6 %.



Bourgogne-Franche-Comté

DONNÉES RÉGIONALES DE CADRAGE

CHIFFRES DE FÉVRIER 2025 PAR RAPPORT À FÉVRIER 2024

LES CHIFFRES CLÉS

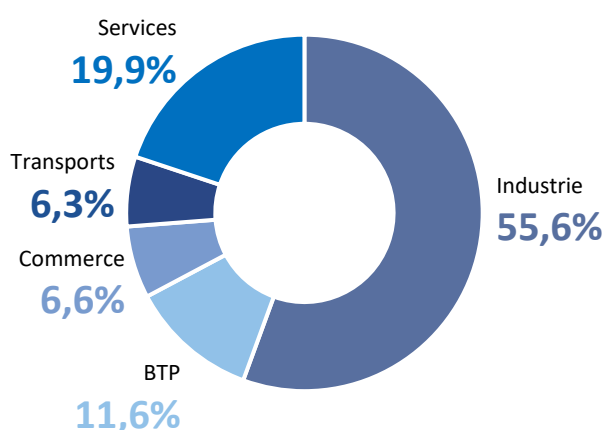
Les effectifs intérimaires sont en baisse **(-3,9 %)** en région Bourgogne-Franche-Comté.

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

La majorité des secteurs
est en baisse

L'emploi intérimaire augmente dans le BTP (+0,2 %) mais diminue dans l'industrie (-0,3 %), les services (-3,1 %), le commerce (-16,6 %) et les transports (-24,0 %).

Répartition des effectifs intérimaires
par secteur

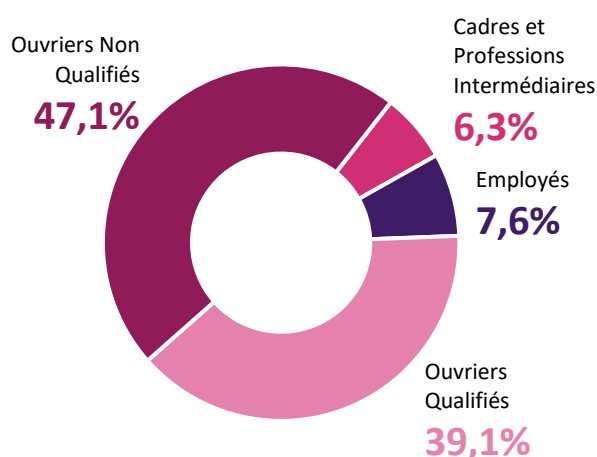


ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR QUALIFICATION

La majorité des qualifications
est en baisse

L'emploi intérimaire augmente chez les ouvriers non qualifiés (+0,6 %) mais diminue chez les ouvriers qualifiés (-3,7 %), les cadres et professions intermédiaires (-13,3 %) et les employés (-19,9 %).

Répartition des effectifs intérimaires
par qualification



Bourgogne-Franche-Comté

TENDANCES TERRITORIALES

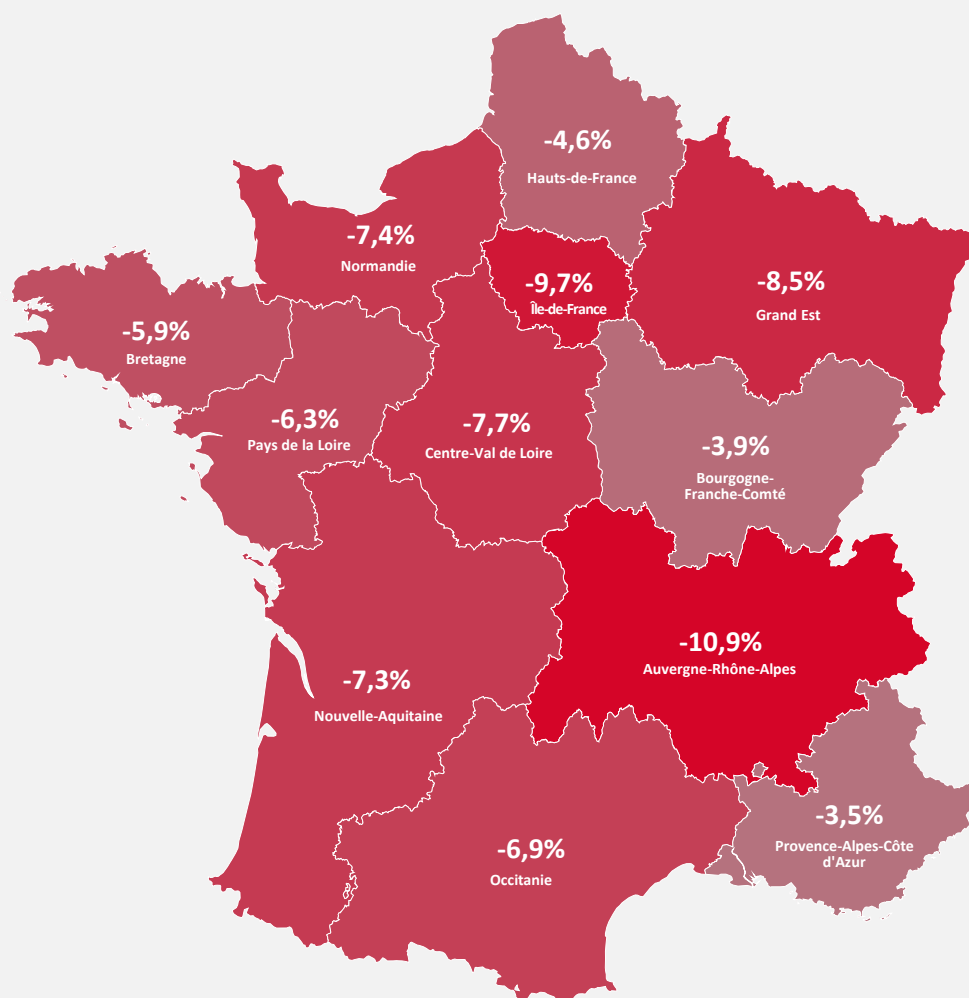
	Évolution des effectifs intérimaires (y compris CDI)	Part des CDI dans l'emploi intérimaire total
Côte-d'Or	-2,4 %	6,1 %
Doubs	-6,4 %	9,4 %
Haute-Saône	+4,6 %	13,9 %
Jura	+3,7 %	7,6 %
Nièvre	-28,5 %	9,2 %
Saône-et-Loire	-0,5 %	6,2 %
Territoire de Belfort	-7,6 %	11,2 %
Yonne	-5,2 %	8,9 %

LA FRANCE DES RÉGIONS

Février 2025 par rapport à février 2024.

Toutes les régions métropolitaines sont en baisse.

Au niveau géographique, les deux premières régions en termes d'emploi intérimaire, Ile-de-France (16,1 % des effectifs) et Auvergne-Rhône-Alpes (13,6 % des effectifs), sont également celles qui, avec respectivement -9,7 % et -10,9 %, reculent le plus ce mois-ci. C'est en PACA (-3,5 %) et en Bourgogne-Franche-Comté (-3,9 %) que les tendances apparaissent les moins baissières.



Méthodologie

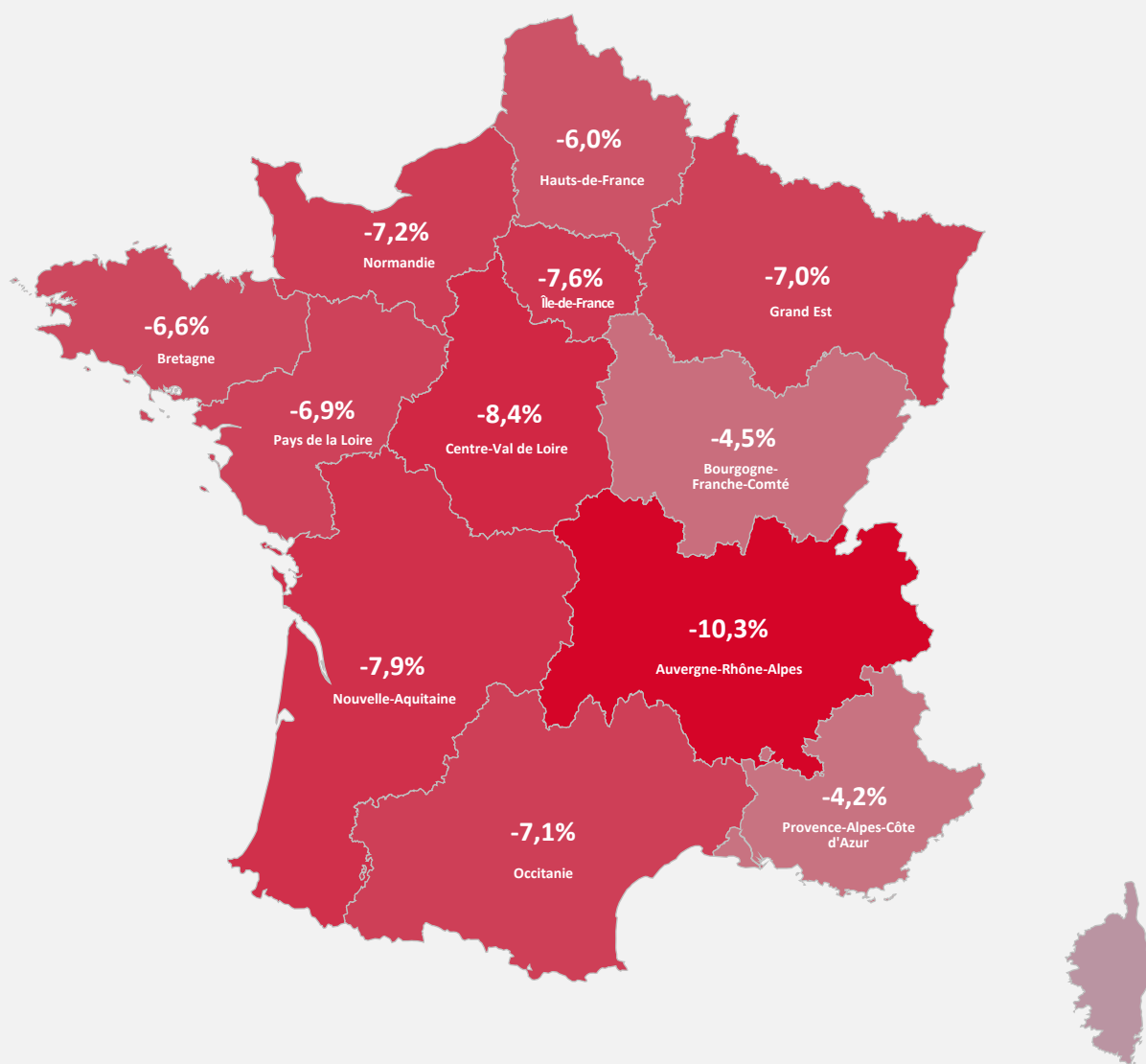
Prism'emploi s'appuie sur l'expertise de Siaci Saint Honoré pour la réalisation du Baromètre Prism'emploi. La branche du travail temporaire a en effet choisi cet organisme pour collecter et consolider les données des Entreprises de Travail Temporaire (ETT) afin d'identifier les salariés éligibles à la mutuelle Intérimaires Santé et au régime de prévoyance. Ainsi, depuis fin 2015, les ETT transmettent chaque mois à Siaci Saint Honoré les informations relatives aux missions d'intérim. Ces données font désormais l'objet d'un traitement statistique dans le cadre d'une convention réunissant l'Observatoire de l'Intérim et du recrutement, S2H Consulting (filiale de Siaci Saint Honoré) et Prism'emploi. Leur traitement est effectué dans le strict respect des normes de confidentialité et sur des espaces sécurisés, et les données sont exploitées depuis janvier 2021 par Prism'emploi pour élaborer ce baromètre d'activité parfaitement exhaustif et permettant de distinguer les contrats de travail temporaire et les CDI.

LA FRANCE DES RÉGIONS

Février 2025 par rapport à février 2024.

Cumul annuel : janvier-février 2025 (%)

Au cours des deux premiers mois de l'année, l'emploi intérimaire enregistre une baisse cumulée de -7,3 % par rapport à la même période en 2024.



Méthodologie

Prism'emploi s'appuie sur l'expertise de Siaci Saint Honoré pour la réalisation du Baromètre Prism'emploi. La branche du travail temporaire a en effet choisi cet organisme pour collecter et consolider les données des Entreprises de Travail Temporaire (ETT) afin d'identifier les salariés éligibles à la mutuelle Intérimaires Santé et au régime de prévoyance. Ainsi, depuis fin 2015, les ETT transmettent chaque mois à Siaci Saint Honoré les informations relatives aux missions d'intérim. Ces données font désormais l'objet d'un traitement statistique dans le cadre d'une convention réunissant l'Observatoire de l'Intérim et du recrutement, S2H Consulting (filiale de Siaci Saint Honoré) et Prism'emploi. Leur traitement est effectué dans le strict respect des normes de confidentialité et sur des espaces sécurisés, et les données sont exploitées depuis janvier 2021 par Prism'emploi pour élaborer ce baromètre d'activité parfaitement exhaustif et permettant de distinguer les contrats de travail temporaire et les CDI.

